




Tous les mois un nouveau numéro du Flash Info'. Toute l'actualité de Ville & Services, les projets, les évènements, les incontournables...
Info, intox, on démêle le vrai du faux et on répond à toutes vos questions concernant l'Association.


Un projet, plusieurs modes de financement P.1
Gain de pouvoir d'achat : Revalorisation du point Evolution organisationnelle P.2
L'équipe de Ville & Services s'agrandit et se renforce P.3
C'est l'heure des Félicitations ! Accueil : Alexandre à votre écoute P.4

La Maison des services, de l'autonomie, du soin et des aidants, alias Le Phare : un projet, plusieurs modes de financement

Si vous êtes récemment passé faire un tour du côté de la rue Ste Odile vous avez pu constater quelques belles évolutions de notre future Maison des Services, de l'autonomie, du soin et des aidants. Les travaux vont bon train, si ce n'est quelques désagréments rencontrés de façon fortuite au détour d'un coup de pelle...

Quelques désagréments qui peuvent parfois se montrer coûteux et viennent impacter le budget global du projet.



D'ailleurs parlons budget !

Le phare est un véritable investissement pour notre Association. Comme tout projet, il nécessite un budget important à la fois pour construire les murs, ce que l'on appelle le budget d'investissement et à la fois pour faire vivre le projet à l'intérieur des murs, ce que l'on appelle le budget de fonctionnement.

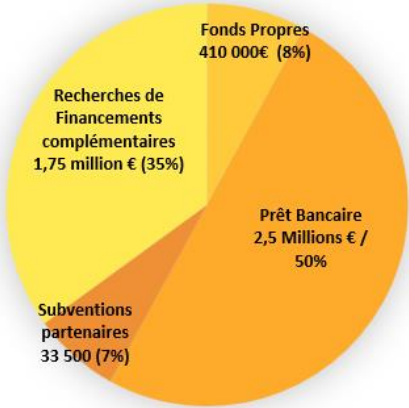
Ville & Services a pu, au fil de l'eau, renforcer ses fonds propres et sa trésorerie. Cette situation financière, saine et sécurisée, nous permet aujourd'hui d'obtenir des prêts bancaires à des taux préférentiels, et de répondre partiellement à nos besoins de financement, grâce à l'épargne constituée depuis 25 ans.

C'est ce que l'on nomme l'autofinancement !

Comme vous pouvez le constater dans le graphique ci-contre, une part du financement de la Maison des Services restent à trouver. C'est la raison pour laquelle nous renforçons et nous intensifions nos recherches de financement complémentaires auprès de partenaires privés et publics afin de finaliser le financement global du Phare.

Pour chaque projet développé, nous adoptons une stratégie de financement dédiée : pour tout projet spécifique, un financement spécifique.

Et comme tout projet, la Maison des services fait l'objet d'un financement multiple de 5 millions d'euros, à ce jour, et qui sera sujet à des évolutions. Il se découpe de la façon suivante :



Il y a-t-il un rapport avec les moyens mis en œuvre pour mieux réaliser les plans d'aide ?

Non, Aucun rapport ! Autrement dit, le fait de réaliser les plans d'aide de nos bénéficiaires, d'assurer les remplacements, d'interroger les besoins de chacun ne financera pas la Maison des Services ! En faisant cela, nous **répondons aux exigences légitimes du Conseil Départemental** qui nous confie ses ressortissants (personnes âgées et personnes en situation de handicap) pour lesquelles nous nous devons d'assurer notre mission en délégation de service public.

Mieux réaliser les plans d'aide, c'est garantir une aide adaptée aux adhérents de Ville et Services, c'est garantir les emplois de l'ensemble des professionnels et c'est permettre le recrutement de nouveaux salariés pour assurer notre mission.



Revalorisation du point et reprise de l'antériorité depuis août 2022



Cela n'aura échappé à personne, la valeur du point a récemment fait l'objet d'une revalorisation très attendue et a pris effet au 1^{er} mai 2023, passant de 5.62€ à 5.77 €, soit +2,7%.

Comme indiqué dans le Flash info du mois de juin 2023, cette revalorisation vise deux finalités : l'augmentation du point et la prise en compte de l'antériorité depuis le 1^{er} août 2022. Notre logiciel de paie étant à présent programmé pour calculer cette reprise d'ancienneté, celle-ci est effective dès la paie de juillet et consultable sur votre bulletin de paie à la rubrique « mettre la rubrique concernée ».

Les calculs réalisés par le logiciel selon les critères éligibles sont par conséquent fiables et ne présentent aucune erreur humaine.

Soucieux néanmoins de vous apporter une réponse la plus professionnelle possible, le service paie pourra répondre à vos questions, uniquement par email, à l'adresse rh.qualite@ville-et-services.com.

Evolution organisationnelle : les prochaines réunions



Vous avez participé aux réunions EvO qui se sont tenues courant juin et juillet au siège de l'Association. Nous souhaitons vous remercier chaleureusement pour votre écoute, votre optimisme et votre engagement dans cette évolution de nos métiers et de notre modèle organisationnel. Ensemble entretenons notre singularité et nos valeurs professionnelles du prendre soin. Plus que jamais, chacun se mobilise !

Les prochaines réunions auront lieu dès la rentrée et s'échelonneront sur septembre et octobre 2023. Les équipes seront formées et vous serez donc réunis par équipe, auxiliaires de liaison inclus(e)s. Dans l'intervalle nous vous invitons à nous faire part de vos remarques, éventuelles craintes ou risques identifiés. Vos responsables de secteur et l'ensemble de l'équipe RH sont à votre écoute pour échanger, communiquer et coopérer.



C'est avec plaisir que nous vous annonçons le recrutement, le 4 août 2023, de Mme **Agathe JOSIEN** en tant que Responsable du Pôle Activité de Ville et Services.

Agathe JOSIEN a en charge :

- de manager le développement de l'activité des secteurs
- d'encadrer l'équipe des Responsables de secteur ainsi que l'équipe Jardin-Bricolage.

Membre du comité de Direction, elle intervient de façon transverse auprès de l'ensemble des équipes de Ville et Services.

Diplômée d'un master 2 MOSS (Management des organisations sanitaires et sociales), Agathe Josien a 34 ans et bénéficie d'une belle expérience dans le médico-social, à des poste de responsable au sein de services d'aide à domicile, EHPAD, et Résidence séniors.

Avec le même plaisir, nous vous annonçons l'évolution de poste de Mme **Agathe FILLGRAFF** en tant que Directrice du développement des Ressources Humaines, Qualité, de l'innovation et des projets, au 1er août 2023.

Agathe FILLGRAFF a en charge :

- de développer une politique RH innovante et attractive ;
- de manager le développement des projets de Ville et Services, tant serviciels, organisationnels que managériales.

Membre du comité de Direction, elle intervient de façon transverse auprès de l'ensemble des équipes de Ville et Services.

Diplômée d'un master 1 en psychologie, complété par un diplôme universitaire Responsable d'Etablissements Sanitaires Médico-sociaux), Agathe Fillgraff, 31 ans, après un 1er poste interne comme chargée de projets, puis comme RRH/Q, évolue en capitalisant un sa double expérience et ses compétences



Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs missions !

C'est l'heure des FELICITATIONS !



Nous félicitons très chaleureusement pour leur investissement, leur travail et leur résultat :

MME REVIRE Monia pour l'obtention de son Diplôme d'Etat d'Accompagnante Educatif et Social (DEAES) validé par VAE le 28 juin dernier,

ET

MME ANCEL Priscillia pour l'obtention du diplôme d'Assistante De Vie aux Familles (ADVf), validé aussi par VAE le 6 juillet dernier.

Accueil : « Ville & Services Alexandre bonjour ! »



Pendant les congés de Virginie Melnotte, jusqu'à la fin du mois d'août c'est Alexandre Claude qui vous accueille avec sourire et bonne humeur !

Par téléphone, en venant à l'agence, par mail, ou par message Dalyo, vous pourrez lui transmettre toutes les informations.

Nous lui souhaitons la bienvenue.